

Chapitre 17

La performance financière

L'essentiel

La mesure de la performance financière est imposée par la loi qui oblige l'organisation à produire, à la fin de chaque exercice comptable, des documents de synthèse : le bilan et le compte de résultat. Ces documents et leurs annexes contiennent en effet les informations de base pour la mesure de la performance financière.

Tous les acteurs de l'entreprise sont intéressés par la bonne performance financière de l'entreprise : les salariés, soucieux de leur emploi et de leur rémunération, les gestionnaires, qui œuvrent pour la pérennité de l'entreprise, les apporteurs de capitaux, qui espèrent des dividendes, etc. Cependant, les parties prenantes ont des aspirations différentes, parfois contradictoires, source de contraintes dans la recherche de la performance, etc.

1. La mesure de la performance financière

A. Quelques indicateurs

Les indicateurs de mesure de la performance financière sont nombreux. Ils permettent de comparer les résultats dégagés par l'activité de l'organisation avec les moyens financiers mis à disposition.

1. La rentabilité

Cet indicateur analyse l'activité de l'entreprise. La rentabilité compare le résultat net comptable (bénéfice ou perte) au chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice comptable. La rentabilité est exprimée en pourcentage.

Taux de rentabilité = $(RnC / CA) \times 100$.

2. La rentabilité économique

Cet indicateur mesure la façon dont l'entreprise utilise les capitaux mis à sa disposition sans tenir compte de la façon dont ils sont financés. C'est pourquoi on retient le résultat d'exploitation (non affecté par les événements financiers ou exceptionnels) que l'on compare aux moyens mis à disposition.

Taux de rentabilité économique = $(\text{Résultat d'exploitation} / \text{Capitaux à long terme}) \times 100$.

Remarque : Capitaux à long terme = Capitaux propres + Emprunts à long terme.

3. La rentabilité financière

Cet indicateur compare les bénéfices générés par l'activité aux capitaux propres de l'entreprise.

Taux de rentabilité financière = $(\text{Résultat net comptable} / \text{Capitaux propres}) \times 100$.

Capitaux propres = Capital de l'entreprise + Cumul des réserves constituées chaque année.

Le capital correspond aux apports faits par les associés, les réserves correspondent à la part des bénéfices qui restent à la disposition de l'entreprise.

Ainsi, la mesure de la rentabilité financière permet aux associés de vérifier la rentabilité de leur investissement dans l'entreprise.

B. Situer la performance financière

1. La comparaison dans le temps et dans l'espace

Les indicateurs doivent être comparés :

- dans le temps : l'entreprise mesure l'évolution de la performance financière d'une année sur l'autre (calcul de pourcentages d'évolution) ;
- dans l'espace : l'entreprise mesure sa performance à celle de ses concurrents ou du secteur d'activité.

2. L'efficacité et l'efficience

Les divers indicateurs à la disposition de l'entreprise permettent d'analyser l'activité de l'entreprise selon deux dimensions : l'efficacité et l'efficience. La mesure de l'efficacité vérifie la capacité de l'entreprise à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Ils sont très utilisés dans les tableaux de bord. Exemple : le pourcentage d'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires ou de résultat d'exploitation.

D'autres indicateurs mesurent l'efficience de l'entreprise, c'est-à-dire sa capacité à maximiser l'utilisation de ses ressources. Exemple : le taux de rentabilité économique ou financière.

2. Les contraintes dans la recherche de la performance financière

A. L'arbitrage salaires/profits

Les acteurs de l'entreprise n'ont pas tous les mêmes attentes :

- pour les salariés, la performance de l'entreprise se mesure en fonction des conditions de travail et des rémunérations perçues ;
- pour le gestionnaire et les associés, elle se mesure en fonction des bénéfices réalisés.

Or, toute augmentation de salaire correspond à une augmentation des charges de la comptabilité et à une baisse des bénéfices. Sachant que la performance de l'entreprise ne peut pas se passer de la motivation des individus au travail, le gestionnaire devra arbitrer entre les attentes des salariés et celles des associés.

B. L'arbitrage dividendes/autofinancement

1. Définitions

Chaque année, l'entreprise calcule le résultat dégagé par l'activité. Lorsqu'il est bénéficiaire, le bénéfice peut être versé aux apporteurs de capitaux sous forme de dividendes ou laissé pour partie en réserves dans l'entreprise.

L'autofinancement correspond à l'ensemble des bénéfices conservés par l'entreprise (réserves) et à certaines charges de la comptabilité qui n'ont pas donné lieu à une sortie d'argent (exemple : les amortissements).

2. Les enjeux de l'arbitrage

Les associés sont en attente de dividendes car ils rémunèrent les risques pris. Les gestionnaires sont en attente d'autofinancement car il représente une ressource de financement stable (détenue à long terme), gratuite (pas d'intérêts) et sans remboursement (à la différence des emprunts bancaires). Il faut donc arbitrer entre les attentes des associés et celles du gestionnaire.

Si une part trop importante du bénéfice est gardée en réserves dans l'entreprise, le placement sera peu rentable pour les associés, qui risquent de se décourager.

Si une part trop importante du bénéfice est reversée aux associés sous forme de dividendes, le gestionnaire risque de manquer de ressources pour financer les projets à venir.

La décision est prise chaque année en AGO, à l'occasion d'un vote des associés.

Des sources d'information

- Un article facile d'accès sur le site collaboratif Comment fait-on ? : « Comment déterminer le rôle de l'AGO dans la distribution de dividendes ? »
<http://www.commentfaiton.com/fiche/voir/60607/comment-determiner-le-role-de-l-ago-dans-la-distribution-de-dividendes>
- *12 situations de Sciences de gestion*, coffret vidéo, Situation 12 : « Bientôt l'assemblée générale... », Nathan Technique.